

## Aide-mémoire

### **Coordinateur·trice Gemengepakt**

**(pacte communal du vivre-ensemble interculturel)**

Fonctionnaire communal / Employé communal

Groupe de Traitement B1/A2/A1 (sous-groupe administratif)

#### **Description de poste :**

Le·La coordinateur·rice Gemengepakt est responsable de promouvoir le vivre-ensemble au sein de la Nordstad (Diekirch, Ettelbruck, Erpeldange-sur-Sûre, Schieren). Il·elle travaille en étroite collaboration avec les autorités communales, les conseiller·ère·s au vivre-ensemble interculturel, les agent·e·s du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA), les associations locales et les résident·e·s afin de favoriser la compréhension interculturelle, la cohésion sociale et l'inclusion au niveau local.

#### **Missions :**

##### **1. Coordination stratégique et suivi du Gemengepakt**

- Cordonner et mettre en œuvre le Gemengepakt ainsi que les programmes et projets liés au vivre-ensemble interculturel ;
- Assurer le secrétariat et le suivi du Comité de pilotage du Gemengepakt ;
- Suivre les différentes étapes du Gemengepakt, collecter les données pertinentes et élaborer des rapports annuels sur l'évolution du processus et les initiatives en cours ;
- Envoyer ces rapports aux conseill·er·ère·s au vivre-ensemble interculturel du MFSVA ;
- Développer et appliquer une méthodologie de travail orientée vers l'atteinte d'objectifs, en choisissant des indicateurs de performance proposés par le MFSVA et en assurant la mise en place d'outils d'évaluation appropriés ;
- Collaborer avec les différents services communaux pour mettre en œuvre des mesures concrètes et des changements structurels, sur base des priorités définies par le Comité de pilotage et les recommandations de l'atelier citoyen.

##### **2. Accompagnement, conseil et renforcement des capacités**

- Conseiller les élu·e·s loc·aux·ales dans le domaine du vivre-ensemble interculturel ;
- Conseiller les agent·e·s commun·aux·ales en matière de vivre-ensemble interculturel et organiser des formations internes adaptées ;
- Établir et maintenir des relations de travail étroites avec la commission communale ayant le vivre-ensemble dans ses attributions, et participer régulièrement à ses réunions ;
- Établir et maintenir des relations de travail avec les autres commissions communales concernées par les thématiques du vivre-ensemble.

### 3. Participation citoyenne

- Travailler en collaboration avec les services compétents pour organiser des événements dans le cadre du Gemengepakt, notamment des ateliers citoyens, afin de favoriser les échanges et renforcer les liens entre les différentes communautés ;
- Promouvoir le pacte citoyen auprès des personnes résidant ou travaillant sur le territoire, et mettre en place des modules de formation ;
- Sensibiliser les personnes résidant ou travaillant dans la commune/le syndicat à la diversité culturelle, aux enjeux du vivre-ensemble interculturel et aux bénéfices d'une société ouverte, inclusive et non-discriminatoire ;
- Assurer une communication efficace entre les habitant·e·s et les autorités communales, en faisant le relais des préoccupations, besoins et suggestions des résident·e·s.

### 4. Collaboration externe et mise en réseau

- Collaborer avec les associations locales, initiatives citoyennes et entreprises pour mettre en œuvre le Gemengepakt et d'autres projets favorisant le vivre-ensemble et la participation citoyenne ;
- Maintenir un contact régulier avec les conseiller·ère·s au vivre-ensemble interculturel du MFSVA et les informer de tout changement ou événement important dans le cadre du Gemengepakt ;
- Participer à des réunions, formations et événements liés au vivre-ensemble interculturel au niveau local et national, pour partager les bonnes pratiques.

### 5. Communication

- Gérer la communication interne et externe relative au Gemengepakt et aux projets associés.

### **Compétences et expériences :**

- Maîtrise à l'oral et à l'écrit des trois langues administratives du pays.
- (D'autres connaissances linguistiques peuvent être considérées comme étant un atout)
- Gestion de projets
- Animation et motivation d'une équipe (responsabilisation, délégation)
- Evaluation des membres d'une équipe
- Evaluation de projets
- Expérience des techniques d'animation et de dynamique de groupe
- Compétences en matière de communication sociale et d'interculturalité
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction.
- Vue d'ensemble et analyse des besoins
- Maîtrise des outils informatiques courants
- Connaissance du fonctionnement des communes et des syndicats intercommunaux

**Qualifications :**

Qualification minimale : Diplôme de l'enseignement secondaire ou formation équivalente) dans un domaine pertinent tel que les sciences sociales ou éducatives, les relations internationales, l'anthropologie ou les études interculturelles. Le diplôme doit être délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État et inscrit au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur.

**Pieces à joindre à la candidature :**

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé avec une photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance (moins de deux mois)
- Copie de la pièce d'identité
- Extrait du casier judiciaire bulletin n°3 (moins de deux mois)
- Copies des certificats d'études et formations requises
- Certificat d'affiliation complet du CCSS

Les candidats sont priés d'adresser leur demande accompagnée des pièces à l'appui au Syndicat intercommunal Nordstad pour le **13 février 2026** au plus tard (adresse : 20, rue Fridhaff L-9148 Erpeldange-sur-Sûre). Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

**Erpeldange-sur-Sûre, le 19 janvier 2026**

Le bureau du syndicat intercommunal Nordstad,

Claude Gleis, président

Bob Steichen, vice-président

Charles Weiler, vice-président